

# <u>L'UNSA défend les emplois du CNPF auprès du nouveau Ministre de l'Agriculture!</u>

Nous le répétons sans relâche et vous le vivez tous les jours : **Nous manquons de collègues en CDI** pour accomplir nos missions, répondre aux besoins de la forêt privée et de la société et avoir une vie plus sereine au travail.

Nous portons ce message vers les décideurs dès que l'opportunité se présente. Un exemple récent :

• Une rencontre avec le nouveau ministre de l'agriculture Marc Fesneau dès début juillet

Il est de tradition qu'un nouveau ministre rencontre les syndicats.

L'UNSA a permis à un collègue du CNPF sur le terrain comme vous, de défendre directement et précisément les agents du CNPF auprès du ministre.

#### Quels ont été les sujets abordés ?

- Quel investissement du Ministère au bénéfice de la forêt, en particulier privée, qui reste le parent pauvre en crédits et ETP au MASA? Nous lui avons rappelé les forts enjeux économiques, écologiques, sociétaux et de sécurité civile liés à la forêt privée.
- o Trois points de vigilance détaillés au ministre :
  - Mettre en place une culture et des processus de gestion de crise avec des moyens dédiés supplémentaires. Les feux dans de nombreuses régions ont montré la nécessité de développer cette nouvelle culture du risque dans de nouveaux territoires. Notamment, une articulation/collaboration entre ONF et CNPF dans leurs domaines respectifs est nécessaire (Nous restons prudents sur les projets de fusion qui ressortent régulièrement, et qui pourraient aboutir à des baisses d'effectifs. Nous préférons pour l'instant renforcer chaque établissement avec ses compétences spécifiques, et nouer des collaborations sur des sujets communs).
  - Accompagner le renouvellement des forêts dans le contexte du changement climatique : il s'agit de rechercher des solutions pour améliorer la résilience des forêts et les adapter à de nouvelles conditions climatiques. Pour ce faire, nous devons conserver et développer nos compétences, ce qui ne peut se faire sans des moyens humains supplémentaires permanents au service de la recherche et du développement. Dans ce contexte, l'autre défi est celui de l'équilibre forêt-gibier : trente millions d'euros d'aides ont déjà été engloutis dans des protections pour les repeuplements dans le cadre du plan de relance. La biodiversité forestière est fortement impactée. Des solutions existent, les agents (DDT, ONF, CNPF, IGN) s'investissent mais des réformes doivent aussi être menées.

Les défis sont immenses mais les moyens baissent au CNPF. Si bien que le développement et la mise en œuvre de la gestion durable, l'accompagnement des collectivités et des propriétaires privés, se réduisent. Ceci, alors que les besoins et les sollicitations augmentent, et que des solutions techniques sont à forger. Sans des moyens permanents renforcés dans chaque région, et suffisants au niveau national en matière d'expertise, notre établissement ne sera pas en capacité d'établir des synergies efficaces, notamment en région avec les collectivités locales.

#### Les réponses du Ministre :

Il reste peu de temps maintenant pour agir avec le dérèglement climatique. Nous devons acquérir dans des délais contraints une culture du risque, pour cela il sera nécessaire de mettre tout le monde en ligne pour progresser. Le constat est amer, la forêt n'avance plus, dû en grande partie au dépérissement, elle stocke donc moins de carbone et c'est préoccupant. La société reste à convaincre pour accepter tous les types de renouvellements (naturels, par plantation...).

Le sujet de l'équilibre sylvo-cynégétique est essentiel, le modèle cynégétique doit être revu avec tous les acteurs.

Il est nécessaire de donner des moyens au **développement territorial**, de redonner du sens dans la forêt publique (plan quinquennal de l'ONF) et dans la forêt privée (CNPF). Il sera pour cela nécessaire d'embarquer les collectivités territoriales pour mieux coopérer Etat/Régions.

Une des difficultés de la forêt française est son hyper-morcellement, il sera donc nécessaire de s'y pencher et d'innover pour assurer le renouvellement des petites surfaces. Pour changer cela, il sera nécessaire d'être innovant sur des formes de regroupements. Cependant la future loi d'orientation et d'avenir ne sera pas une loi sur le foncier.

#### Notre avis sur ce RDV:

- Le ministre est intéressé par la forêt et connaît déjà les filières ce qui est de bon augure.
- Notre échange a permis de mettre en valeur la forêt privée (juste 75% de la forêt française !!!)
- La question des moyens humains n'est plus un tabou balayé d'un revers de main.
- La suite de ce rendez-vous se passera directement avec le conseiller forêt du ministre avec lequel nous sommes en contact maintenant.
- Ce n'est bien entendu pas un RDV qui va tout régler mais en bon forestier il faut semer, être patient, pour pouvoir récolter plus tard!

L'autre échéance est la rentrée parlementaire, avec la discussion du projet de loi de finances (PLF) pour 2023. C'est le PLF qui fixera nos moyens et surtout nos effectifs permanents (CDI) pour 2023. En prenant contact directement avec les parlementaires sans nous contenter de courriers en nombre, nous défendrons les intérêts des personnels et de notre établissement, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises. Ce qui avait permis en 2020, d'éviter la soustraction d'un million d'euros de notre budget.

## L'UNSA, le syndicat des solutions concrètes

### Vos élus au comité technique national :

<u>Titulaires</u>: Sylvain Pillon, ingénieur à la DG, Françoise Voisin, attachée CRPF BFC, Johann Hubelé, ingénieur CRPF Occitanie, Michel Chartier, technicien à l'IDF, Mélanie Vuillier, attachée CRPF BFC



